

POUVOIR D'ACHAT COMBIEN DE TEMPS ENCORE ?

AVEC LA HAUSSE DU SMIC, LE POUVOIR D'ACHAT SE TASSE ENCORE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

LE SMIC RATTRAPE LES GRILLES, LE GOUVERNEMENT REGARDE AILLEURS

Au mois de mai, la CFDT Douane alertait déjà sur l'effondrement progressif des grilles de rémunération de la Fonction Publique (ICI). Nous expliquions alors que de nombreux échelons des catégories C et B allaient se retrouver sous le niveau du SMIC et que le gouvernement refusait obstinément toute revalorisation du point d'indice.

Un mois plus tard, nos craintes sont devenues réalité.

Avec une inflation de 2,41 % sur un an, le SMIC a été revalorisé au 1er juin 2026 pour atteindre 1 867 € bruts mensuels.

Pour les fonctionnaires ? Rien.

Pas de hausse du point d'indice.

Pas de revalorisation générale des grilles.

Pas de négociation salariale.

LE TASSEMENT DES CARRIÈRES N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI FORT

Les chiffres sont désormais accablants :

- Tous les AC du 1er au 10e échelon ont un traitement indiciaire inférieur au SMIC.
- Un AC avec 19 années d'ancienneté ne perçoit que 38 € bruts de plus que le SMIC. Un ACP2, doit lui attendre plus de huit années de carrière pour ne gagner que 27 € bruts de plus que le salaire minimum.
- Les Contrôleurs 2ème classe du 1er au 5e échelon sont eux aussi rattrapés par le SMIC.
- Après six ans de carrière en catégorie B, l'écart avec le SMIC n'est plus que de 33 € bruts.
- Même la catégorie A est désormais concernée : un agent au premier échelon ne gagne plus que 77 € bruts de plus que le salaire minimum.

Autrement dit, les années d'expérience, les responsabilités, les qualifications et les concours comptent de moins en moins dans la rémunération.

La promesse républicaine d'une carrière construite sur la reconnaissance de l'expérience et de l'engagement est en train de disparaître.

POUVOIR D'ACHAT,
JUIN 2026



UNE INDEMNITÉ NE REMPLACERA JAMAIS UN SALAIRE

Pour masquer cette situation, le gouvernement multiplie les indemnités différentielles.

Déjà 356 000 agents en bénéficient et demain entre 800 000 et 1 million d'agents publics pourraient être concernés.

La logique est simple : plutôt que relever les grilles, l'État verse une indemnité pour compenser l'écart avec le SMIC. Cette politique est un non-sens.

- Une indemnité n'est pas prise en compte comme le traitement indiciaire pour la retraite.
- Une indemnité peut être supprimée.
- Une indemnité ne règle en rien le problème du tassement des carrières.

Le résultat est connu : des agents ayant plusieurs années d'ancienneté gagnent à peine plus que les nouveaux arrivants.

LE VRAI SUJET : LE RESTE À VIVRE

Pendant que les rémunérations stagnent : les loyers augmentent, les assurances augmentent, les dépenses alimentaires augmentent, les coûts de l'énergie restent élevés, les carburants continuent de peser lourdement sur le budget des agents.

Lors de sa rencontre avec le conseiller Fonction publique du premier Ministre le 3 avril dernier, **la CFDT a rappelé que l'urgence n'était pas de nouvelles promesses mais des mesures salariales immédiates.**

La vraie question n'est plus seulement le pouvoir d'achat.
C'est désormais le pouvoir de vivre.

LA CFDT EXIGE DES MESURES IMMÉDIATES

Avec l'ensemble des organisations syndicales de la Fonction Publique, la CFDT a interpellé le gouvernement pour exiger :

- Une augmentation significative du point d'indice,
- Une refonte complète des grilles de rémunérations,
- Le rétablissement de la GIPA,
- Le maintien intégral de la rémunération en cas de maladie,
- La suppression du jour de carence,
- Des mesures concrètes en faveur de l'égalité salariale.

La CFDT continue également de revendiquer :

- Un début de carrière à **120 % du SMIC** pour les agents de **catégorie C**,
- Un début de carrière à **140 % du SMIC** pour les agents de **catégorie B**,
- Un début de carrière à **160 % du SMIC** pour les agents de **catégorie A**,
- De véritables perspectives d'évolution permettant d'atteindre au minimum le double de l'indice de début de carrière en fin de parcours professionnel.

IL EST TEMPS D'OUVRIRE DE VRAIES NÉGOCIATIONS

La situation n'est plus soutenable.

Quand des douaniers recrutés par concours et investis de missions essentielles voient leur rémunération progressivement rattrapée par le SMIC, c'est un signal désastreux envoyé à l'ensemble des agents.

Face à cette urgence, la CFDT s'est mobilisée aux côtés de l'intersyndicale de la Fonction publique.

LE 3 JUIN, LORS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE UNITAIRE ORGANISÉE DANS LES LOCAUX DE LA CFDT DOUANE, LES ORGANISATIONS SYNDICALES ONT EXIGÉ L'OUVERTURE IMMÉDIATE DE VÉRITABLES NÉGOCIATIONS SALARIALES.